

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 11 septembre 2026

Délibération N° DE_047_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	8	8
Date de la convocation : 07/09/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze septembre deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE, Laura GAILLARD

Représentés :

Absents et Excusés : Julien MOMMALIER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : ACHAT MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE

Mr le maire expose au Conseil municipal la nécessité d'acquérir une remorque plateau pour la somme de 2128.8 € TTC et un broyeur pour la somme de 4500 € TTC.

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal décide :

D'acquérir une remorque plateau pour la somme de 2128.8 € TTC .

Refuse l'achat d'un broyeur pour la somme de 4500 € TTC.

Charge Mr le maire de prévoir cette somme au budget de la commune.

De procéder à toutes les démarches nécessaires dans ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD
Président de séance

Madame Valérie CARLES
Secrétaire de séance